Schilo
Découvrir Jésus

FICHE D'ÉTUDE BIBLIQUE

ANX230 · ANNEXES DÉDIÉES

Les dix plaies d’Égypte : historicité du récit, témoignages égyptiens et limites des recherches archéologiques

Résumé du paragraphe : Le récit des dix plaies appartient à l’histoire biblique de la délivrance d’Israël. Son étude historique soulève des questions concernant la…

LECTURE
31 min

RÉFÉRENCES
19

LIVRES CITÉS
6

PUBLIÉE
10/11/2026

MISE À JOUR
10/11/2026

SOURCE
https://schilo.org/anx230-les-dix-plaies-degypte-historicite-du-recit-temoignages-egyptiens-et-limites-des-recherches-archeologiques/

EXPORTÉE LE
10/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

7.1. Introduction : peut-on retrouver les dix plaies dans l’histoire de l’Égypte ? 2
7.2. Le récit biblique comme source historique 3
7.3. Pourquoi le pharaon de l’Exode n’est-il pas nommé ? 4
7.4. La datation ancienne de l’Exode : le XVe siècle avant Jésus-Christ 4
7.5. La datation tardive de l’Exode : le XIIIe siècle avant Jésus-Christ 5
7.6. Le problème des quatre cent quatre-vingts ans 5
7.7. Les quatre cent trente ans d’Exode 12.40-41 6
7.8. Les documents égyptiens mentionnent-ils les dix plaies ? 6
7.9. Le papyrus d’Ipou-Our : un témoignage des plaies ? 7
7.10. La stèle de Mérenptah : une preuve de la présence d’Israël en Canaan 8
7.11. Les populations sémitiques en Égypte 8
7.12. Les travaux forcés et la fabrication des briques 9
7.13. Les catastrophes naturelles dans l’histoire de l’Égypte 9
7.14. Les dix plaies et les hypothèses volcaniques 10
7.15. Pourquoi les vestiges archéologiques des plaies seraient-ils difficiles à identifier ? 10
7.16. L’absence de preuve directe et la question de l’historicité 11
7.17. Les miracles et les limites de la méthode historique 11
7.18. Tableau des principales données historiques et archéologiques 12
7.19. Peut-on identifier le lieu de départ des Israélites ? 13
7.20. La traversée de la mer : un événement distinct des dix plaies 13
7.21. La mémoire de l’Exode dans les autres livres bibliques 14
7.22. Conclusion générale : historicité, prudence documentaire et fidélité au témoignage biblique 14
Lexique 16

7.1. Introduction : peut-on retrouver les dix plaies dans l’histoire de l’Égypte ?

Résumé du paragraphe : Le récit des dix plaies appartient à l’histoire biblique de la délivrance d’Israël. Son étude historique soulève des questions concernant la chronologie égyptienne, les sources anciennes et les découvertes archéologiques.

Les dix plaies d’Égypte, rapportées dans Exode 7-12, occupent une place fondamentale dans l’histoire d’Israël.

Elles précèdent la sortie d’Égypte et constituent une manifestation majeure de la puissance divine.

Le récit présente ces événements comme des interventions réelles, accomplies dans le contexte de la confrontation entre Moïse et le pharaon.

Cependant, leur étude historique soulève plusieurs questions.

À quelle époque les événements se sont-ils produits ?

Quel pharaon régnait alors sur l’Égypte ?

Existe-t-il des témoignages égyptiens décrivant des catastrophes comparables ?

Les découvertes archéologiques permettent-elles de confirmer certains éléments du récit ?

Ces interrogations doivent être examinées en distinguant les données bibliques, les documents historiques et les hypothèses proposées par les chercheurs.

L’absence d’une confirmation archéologique directe ne constitue pas, à elle seule, une démonstration de l'inexistence d'un événement.

Inversement, une ressemblance entre un document égyptien et le récit biblique ne suffit pas à établir qu’ils décrivent nécessairement les mêmes faits.

Une étude rigoureuse doit donc respecter les limites des sources disponibles.

7.2. Le récit biblique comme source historique

Résumé du paragraphe : Le livre de l’Exode constitue la principale source narrative concernant les dix plaies. Il présente les événements dans une perspective historique et théologique.

Exode 7-12 décrit une succession de dix jugements.

Le récit identifie les principaux acteurs : Moïse, Aaron, le pharaon, les serviteurs du souverain et le peuple d’Israël.

Il mentionne plusieurs lieux et éléments caractéristiques de l’Égypte, notamment le Nil et le pays de Goshen.

Il présente également des réalités économiques et sociales, telles que l’élevage, les cultures agricoles et les travaux imposés aux Israélites.

Ces détails inscrivent les événements dans un cadre concret.

Cependant, le livre de l’Exode ne se présente pas comme une chronique administrative égyptienne.

Son objectif principal est de raconter la délivrance d’Israël et de manifester la souveraineté de l’Éternel.

Cette dimension théologique n’annule pas nécessairement la dimension historique du récit.

Elle indique cependant que les événements sont sélectionnés et présentés selon une finalité particulière.

L’étude historique doit donc tenir compte à la fois des informations fournies et de celles qui ne sont pas précisées.

7.3. Pourquoi le pharaon de l’Exode n’est-il pas nommé ?

Résumé du paragraphe : Le récit des plaies désigne le souverain égyptien par son titre, sans fournir son nom personnel. Cette absence complique l’identification chronologique des événements.

Le livre de l’Exode emploie le titre de pharaon pour désigner le souverain égyptien.

Il ne fournit pas son nom personnel dans les chapitres consacrés aux dix plaies.

Cette absence constitue une difficulté importante pour la recherche historique.

L’identification d’un souverain précis permettrait de situer les événements dans une dynastie et dans une période déterminée.

Cependant, plusieurs pharaons ont été proposés.

Les principales reconstructions chronologiques privilégient généralement soit une datation au XVe siècle avant Jésus-Christ, soit une datation au XIIIe siècle avant Jésus-Christ.

Ces propositions reposent sur des interprétations différentes des données bibliques et historiques.

Aucune identification ne fait actuellement l’objet d’un consensus général.

Il convient donc de distinguer la conviction de l’historicité du récit de la possibilité de déterminer avec certitude le nom du pharaon concerné.

7.4. La datation ancienne de l’Exode : le XVe siècle avant Jésus-Christ

Résumé du paragraphe : Une première reconstruction situe l’Exode au XVe siècle avant Jésus-Christ, principalement à partir de la chronologie présentée dans 1 Rois 6.1.

1 Rois 6.1 indique que la construction du Temple de Salomon commença quatre cent quatre-vingts ans après la sortie d’Égypte.

Le texte situe cet événement dans la quatrième année du règne de Salomon.

Selon les chronologies généralement proposées pour son règne, cette indication peut conduire à situer l’Exode vers le milieu du XVe siècle avant Jésus-Christ.

Une date proche de 1446 avant Jésus-Christ est ainsi fréquemment retenue dans certaines reconstructions.

Cette datation possède l’avantage de prendre directement en compte l’indication chronologique de 1 Rois 6.1.

Cependant, elle soulève plusieurs questions.

Il faut notamment déterminer comment articuler cette date avec les données archéologiques relatives à l’Égypte et à Canaan.

Il faut également examiner la chronologie des dynasties égyptiennes et l’identification éventuelle du pharaon concerné.

La datation ancienne constitue donc une proposition cohérente dans certains systèmes chronologiques, sans pouvoir être considérée comme définitivement démontrée.

7.5. La datation tardive de l’Exode : le XIIIe siècle avant Jésus-Christ

Résumé du paragraphe : Une seconde reconstruction situe l’Exode au XIIIe siècle avant Jésus-Christ, notamment en raison de la mention de Ramsès dans le récit biblique.

Exode 1.11 rapporte que les Israélites participèrent à la construction des villes-entrepôts de Pithom et de Ramsès.

Cette mention a conduit plusieurs chercheurs à rapprocher le récit de l’époque ramesside.

Ramsès II, qui régna au XIIIe siècle avant Jésus-Christ, est fréquemment évoqué dans cette hypothèse.

La construction et le développement de Pi-Ramsès constituent des éléments importants de la discussion.

Cependant, la présence du nom Ramsès dans le texte biblique ne suffit pas à identifier automatiquement le pharaon des dix plaies.

Les noms géographiques peuvent être conservés, adaptés ou actualisés au cours de la transmission des traditions et des textes.

Par ailleurs, le souverain mentionné dans Exode 1 n’est pas nécessairement celui qui règne lors de la sortie d’Égypte.

La datation tardive demeure donc une reconstruction historique discutée.

Elle doit être examinée avec les autres données chronologiques, notamment 1 Rois 6.1.

7.6. Le problème des quatre cent quatre-vingts ans

Résumé du paragraphe : L’indication de 1 Rois 6.1 constitue un élément majeur du débat chronologique. Son interprétation influence directement la datation proposée pour l’Exode.

1 Rois 6.1 situe le commencement de la construction du Temple quatre cent quatre-vingts ans après la sortie d’Égypte.

Deux grandes approches ont été proposées.

La première considère cette durée comme une indication chronologique destinée à être comprise de manière littérale.

Elle conduit généralement à privilégier une datation ancienne de l’Exode.

La seconde envisage une valeur schématique ou une organisation chronologique particulière.

Elle permet de proposer une datation plus tardive.

Cependant, cette seconde approche nécessite des arguments supplémentaires.

Le texte lui-même présente le nombre comme une indication temporelle.

Une interprétation rigoureuse doit donc expliquer pourquoi cette durée devrait être comprise autrement que comme une donnée chronologique.

La question demeure discutée.

Elle ne peut pas être résolue uniquement par l’étude des dix plaies.

Elle nécessite une analyse plus large de la chronologie biblique.

7.7. Les quatre cent trente ans d’Exode 12.40-41

Résumé du paragraphe : Exode 12.40-41 fournit une autre indication chronologique importante, dont l’articulation avec les autres passages bibliques fait l’objet de différentes interprétations.

Exode 12.40-41 mentionne une période de quatre cent trente ans.

Cette durée est associée au séjour des Israélites et à leur sortie d’Égypte.

Cependant, les traditions textuelles anciennes présentent des différences concernant la formulation exacte du séjour.

Le texte massorétique situe le séjour des enfants d’Israël en Égypte.

La Septante et le Pentateuque samaritain comportent des formulations incluant également le séjour en Canaan.

Cette variation possède des conséquences chronologiques importantes.

Galates 3.17 mentionne également une période de quatre cent trente ans dans le cadre de l’argumentation de Paul concernant la promesse et la Loi.

L’articulation de ces passages nécessite une étude particulière.

Il convient de distinguer les données textuelles anciennes des reconstructions chronologiques proposées.

Aucune solution ne doit être présentée comme évidente sans examiner les différentes traditions.

7.8. Les documents égyptiens mentionnent-ils les dix plaies ?

Résumé du paragraphe : Aucun document égyptien actuellement identifié ne constitue un témoignage contemporain, explicite et incontesté décrivant l’ensemble des dix plaies telles qu’elles sont rapportées dans l’Exode.

Les archives de l’Égypte ancienne comprennent des inscriptions royales, des textes religieux, des documents administratifs et des compositions littéraires.

Ces sources fournissent de nombreuses informations sur la vie politique, économique et religieuse du pays.

Cependant, aucun document égyptien connu ne présente une description complète et incontestée des dix plaies.

Cette absence doit être interprétée avec prudence.

Les archives anciennes ne sont pas exhaustives.

De nombreux documents ont disparu.

Les inscriptions royales avaient souvent pour objectif de célébrer les victoires et les réalisations des souverains.

Elles ne constituaient pas nécessairement des chroniques impartiales de tous les événements.

Cependant, ces observations ne permettent pas d’affirmer que les plaies auraient nécessairement été volontairement effacées des archives.

Une telle hypothèse demeure possible dans certains contextes, mais elle ne peut pas être démontrée pour les événements de l’Exode.

La conclusion historique la plus rigoureuse est que les sources égyptiennes actuellement identifiées ne fournissent pas de confirmation directe et incontestée de l’ensemble des dix plaies.

7.9. Le papyrus d’Ipou-Our : un témoignage des plaies ?

Résumé du paragraphe : Le papyrus d’Ipou-Our contient des descriptions de désordre et de catastrophes qui ont parfois été rapprochées des plaies d’Égypte. Cependant, son contexte littéraire et sa datation ne permettent pas de l’identifier avec certitude comme un témoignage de l’Exode.

Le texte connu sous le nom d’Admonitions d’Ipou-Our décrit une société égyptienne bouleversée.

Il évoque des désordres sociaux, des violences et des situations de crise.

Certains passages ont été rapprochés du récit biblique des plaies.

La mention d’un fleuve associé au sang constitue l’un des rapprochements les plus fréquemment cités.

Cependant, plusieurs difficultés doivent être prises en compte.

Le document appartient à un genre littéraire particulier, celui des lamentations et des descriptions d’un ordre social renversé.

Il ne constitue pas nécessairement le compte rendu d’une catastrophe unique.

Sa composition est généralement située bien avant les datations habituellement proposées pour l’Exode, même si le manuscrit conservé est plus tardif.

Enfin, il ne présente pas la succession des dix plaies telle qu’elle apparaît dans Exode 7-12.

Les ressemblances peuvent donc être étudiées, mais elles ne permettent pas d’établir une identification historique certaine.

Le papyrus d’Ipou-Our ne doit pas être présenté comme une preuve archéologique directe des dix plaies.

7.10. La stèle de Mérenptah : une preuve de la présence d’Israël en Canaan

Résumé du paragraphe : La stèle de Mérenptah constitue l’une des plus anciennes attestations extrabibliques généralement reconnues du nom d’Israël. Elle ne décrit cependant ni les dix plaies ni la sortie d’Égypte.

La stèle de Mérenptah date de la fin du XIIIe siècle avant Jésus-Christ, généralement vers 1208 avant Jésus-Christ.

Elle mentionne Israël parmi les populations concernées par les campagnes militaires du souverain.

Cette inscription possède une importance historique considérable.

Elle montre qu’un groupe identifié sous le nom d’Israël était connu dans le contexte de Canaan à cette époque.

Cependant, la stèle ne mentionne pas Moïse.

Elle ne rapporte pas les dix plaies.

Elle ne décrit pas la traversée de la mer.

Elle ne permet donc pas de dater directement l’Exode.

Elle fournit néanmoins un repère important : Israël est attesté dans les sources égyptiennes à la fin du XIIIe siècle avant Jésus-Christ.

Cette donnée doit être prise en compte dans toute reconstruction chronologique.

7.11. Les populations sémitiques en Égypte

Résumé du paragraphe : Les sources historiques et archéologiques attestent la présence de populations originaires du Levant en Égypte à différentes périodes. Cette réalité fournit un contexte général compatible avec certains éléments du récit biblique.

L’Égypte ancienne entretenait des relations régulières avec les populations du Levant.

Ces relations comprenaient des échanges commerciaux, des déplacements de personnes, des migrations et des conflits militaires.

Des populations sémitiques sont attestées en Égypte à différentes époques.

Certaines participaient à des activités économiques et domestiques.

D’autres pouvaient être soumises à des formes de dépendance ou de travail contraint.

Ces données montrent que la présence d’une population d’origine proche-orientale en Égypte n’a rien d’invraisemblable dans son contexte historique.

Cependant, elles ne permettent pas d’identifier automatiquement ces populations aux Israélites de l’Exode.

L’existence générale de populations sémitiques constitue un élément de contexte.

Elle ne représente pas une confirmation directe de la servitude d’Israël ou des dix plaies.

7.12. Les travaux forcés et la fabrication des briques

Résumé du paragraphe : Les pratiques de construction et de travail imposé dans l’Égypte ancienne présentent des parallèles avec plusieurs éléments décrits dans le livre de l’Exode.

Exode 1.11-14 rapporte que les Israélites furent soumis à des travaux pénibles.

Exode 5.6-19 décrit notamment la fabrication de briques et les exigences imposées aux travailleurs.

Les constructions en briques de terre crue étaient largement répandues dans l’Égypte ancienne.

Des représentations et des documents attestent également l’existence de travailleurs soumis à des obligations de production.

Ces éléments fournissent un contexte historique cohérent avec les activités décrites dans l’Exode.

Cependant, ils ne permettent pas d’identifier une équipe particulière de travailleurs comme étant celle des Israélites.

Ils montrent surtout que les pratiques évoquées appartiennent à un environnement égyptien historiquement attesté.

Cette distinction entre cohérence contextuelle et preuve directe demeure essentielle.

7.13. Les catastrophes naturelles dans l’histoire de l’Égypte

Résumé du paragraphe : L’Égypte ancienne a connu des crises liées aux variations du Nil, aux maladies et aux difficultés agricoles. Ces phénomènes fournissent des parallèles généraux, sans démontrer l’origine naturelle des dix plaies.

L’économie égyptienne dépendait fortement du Nil.

Des crues insuffisantes ou excessives pouvaient provoquer des difficultés agricoles.

Les invasions d’insectes et les maladies animales appartiennent également aux phénomènes susceptibles d’affecter les sociétés anciennes.

Les tempêtes et les perturbations atmosphériques pouvaient entraîner des destructions.

Ces réalités ont conduit certains chercheurs à proposer des explications naturelles pour plusieurs plaies.

Cependant, les analogies générales ne suffisent pas à expliquer l’ensemble du récit biblique.

Les plaies sont annoncées par Moïse.

Certaines surviennent à des moments précis.

D’autres cessent après son intercession.

Plusieurs comportent des distinctions entre les populations.

La dixième atteint spécifiquement les premiers-nés.

Ces caractéristiques doivent être prises en compte.

Une hypothèse naturaliste ne peut donc être considérée comme une explication complète lorsqu’elle ne rend pas compte des éléments particuliers du récit.

7.14. Les dix plaies et les hypothèses volcaniques

Résumé du paragraphe : Certaines interprétations ont rapproché les plaies de phénomènes volcaniques et atmosphériques, notamment de l’éruption de Théra. Ces propositions demeurent spéculatives.

L’éruption volcanique de Théra, dans la mer Égée, a parfois été évoquée pour expliquer certains phénomènes décrits dans l’Exode.

Des hypothèses ont proposé que des perturbations atmosphériques aient pu affecter l’Égypte.

Elles ont notamment été utilisées pour interpréter les ténèbres ou certains phénomènes associés à la grêle.

Cependant, plusieurs difficultés demeurent.

La chronologie de l’éruption de Théra ne correspond pas directement aux principales datations proposées pour l’Exode.

Les mécanismes permettant de relier précisément cette éruption aux dix plaies ne sont pas démontrés.

Enfin, l’hypothèse ne rend pas compte de l’ensemble des caractéristiques du récit.

Elle ne peut donc pas être présentée comme une explication historique établie.

7.15. Pourquoi les vestiges archéologiques des plaies seraient-ils difficiles à identifier ?

Résumé du paragraphe : Plusieurs plaies décrivent des phénomènes temporaires dont les traces matérielles seraient difficiles à distinguer de celles d’autres catastrophes anciennes.

Les découvertes archéologiques permettent d’étudier les constructions, les objets, les inscriptions et certains vestiges environnementaux.

Cependant, tous les événements historiques ne laissent pas des traces facilement identifiables.

Une invasion de grenouilles peut disparaître sans produire de vestiges caractéristiques.

Une invasion d’insectes ne laisse pas nécessairement de traces reconnaissables plusieurs millénaires plus tard.

Des maladies humaines ou animales peuvent être difficiles à identifier sans restes biologiques adaptés.

Une tempête de grêle peut provoquer des destructions sans laisser de signature archéologique unique.

Les ténèbres constituent un phénomène encore plus difficile à documenter matériellement.

Ces observations expliquent pourquoi la recherche archéologique rencontre des limites particulières.

Cependant, elles ne permettent pas de conclure automatiquement que les événements ont eu lieu.

Elles montrent simplement que l’absence de traces identifiables ne constitue pas nécessairement une preuve de leur inexistence.

7.16. L’absence de preuve directe et la question de l’historicité

Résumé du paragraphe : L’absence de confirmation indépendante des dix plaies doit être reconnue, sans être transformée automatiquement en démonstration de leur impossibilité historique.

L’étude historique repose sur l’examen des sources disponibles.

Dans le cas des dix plaies, la principale source narrative demeure le livre de l’Exode.

Les documents égyptiens connus ne fournissent pas de confirmation explicite et incontestée de l’ensemble des événements.

Cette situation limite les conclusions pouvant être établies par les méthodes historiques habituelles.

Cependant, il convient de distinguer plusieurs affirmations.

Dire qu’un événement n’est pas confirmé par une source indépendante ne signifie pas nécessairement qu’il n’a pas eu lieu.

Dire qu’un récit possède des éléments compatibles avec son contexte historique ne signifie pas non plus que tous ses événements sont démontrés.

L’historicité des dix plaies demeure donc une question sur laquelle les chercheurs adoptent des positions différentes.

Une étude fondée sur la confiance dans le témoignage canonique peut retenir leur réalité historique.

Elle doit néanmoins reconnaître que cette conviction dépasse ce que les seules données archéologiques permettent actuellement d’établir.

7.17. Les miracles et les limites de la méthode historique

Résumé du paragraphe : La méthode historique peut examiner les témoignages et les contextes, mais elle ne permet pas toujours de déterminer si un événement extraordinaire relève d’une intervention surnaturelle.

Le récit biblique présente les dix plaies comme des interventions divines.

Cette dimension appartient à sa signification fondamentale.

Cependant, les méthodes historiques et archéologiques reposent principalement sur l’analyse des traces matérielles, des documents et des témoignages.

Elles peuvent rechercher si certains événements sont attestés.

Elles peuvent examiner leur contexte.

Elles peuvent comparer différentes sources.

Cependant, elles ne permettent pas nécessairement de démontrer ou d’exclure une causalité surnaturelle.

La question du miracle dépasse donc les seules possibilités de l’archéologie.

Elle engage également des considérations philosophiques et théologiques.

Il convient ainsi de distinguer l’étude historique des événements et leur interprétation religieuse.

Cette distinction n’impose pas de considérer les miracles comme impossibles.

Elle rappelle simplement que les différentes disciplines ne répondent pas exactement aux mêmes questions.

7.18. Tableau des principales données historiques et archéologiques

Résumé du paragraphe : Les sources disponibles fournissent plusieurs éléments de contexte, mais aucune ne constitue une confirmation directe et complète des dix plaies.

SOURCE OU DONNÉE	PÉRIODE OU CONTEXTE	APPORT HISTORIQUE	LIMITE PRINCIPALE
Exode 7-12	Récit biblique	Description détaillée des dix plaies	Absence du nom du pharaon et de datation absolue
1 Rois 6.1	Chronologie biblique	Indication de 480 ans entre l’Exode et la construction du Temple	Interprétation chronologique discutée
Exode 12.40-41	Chronologie biblique	Mention de 430 ans	Variantes textuelles et interprétations différentes
Ville de Pi-Ramsès	Égypte ramesside	Contexte historique du nom Ramsès	Ne démontre pas la date de l’Exode
Papyrus d’Ipou-Our	Littérature égyptienne ancienne	Descriptions de désordres et de catastrophes	Identification avec les plaies non démontrée
Stèle de Mérenptah	Vers 1208 av. J.-C.	Attestation d’Israël en Canaan	Ne mentionne pas l’Exode
Présence de populations sémitiques	Différentes périodes	Contexte compatible avec des migrations levantines	Identification avec Israël non établie
Fabrication de briques et travail contraint	Égypte ancienne	Parallèles avec certaines activités décrites dans l’Exode	Ne confirme pas directement la servitude israélite
Éruption de Théra	IIe millénaire av. J.-C.	Phénomène volcanique majeur	Lien avec les dix plaies spéculatif
Données archéologiques générales	Égypte et Canaan	Informations sur les sociétés anciennes	Absence de confirmation directe des dix plaies

7.19. Peut-on identifier le lieu de départ des Israélites ?

Résumé du paragraphe : Le récit biblique mentionne plusieurs lieux associés à la sortie d’Égypte, mais leur identification géographique demeure discutée.

Exode 12.37 indique que les Israélites partirent de Ramsès pour se rendre à Succoth.

Exode 13.20 mentionne ensuite Etham, à l’extrémité du désert.

Exode 14.2 présente le campement devant Pi-Hahiroth, entre Migdol et la mer, en face de Baal-Tsephon.

Ces indications constituent des repères géographiques importants.

Cependant, plusieurs localisations ont été proposées.

Les noms anciens peuvent être difficiles à identifier.

Les transformations du paysage, des zones humides et des voies d’eau compliquent également les reconstructions.

Il serait donc imprudent d’affirmer qu’un itinéraire précis est définitivement établi.

La géographie de la sortie d’Égypte demeure un domaine de recherche distinct, mais étroitement lié à l’étude des dix plaies.

7.20. La traversée de la mer : un événement distinct des dix plaies

Résumé du paragraphe : La traversée de la mer appartient à la suite du récit de la délivrance. Elle ne doit pas être confondue avec la dixième plaie.

Exode 12 rapporte la mort des premiers-nés et le départ d’Israël.

Exode 14 présente ensuite la poursuite du peuple par l’armée égyptienne.

Dieu ouvre un passage à travers la mer.

Exode 14.21-22 précise que les Israélites traversent à pied sec.

Les eaux reviennent ensuite sur les forces égyptiennes engagées dans la poursuite.

Cette intervention constitue l’achèvement de la délivrance face au pharaon.

Cependant, elle ne fait pas partie des dix plaies proprement dites.

La distinction est importante pour la chronologie.

La dixième plaie provoque l’ordre de départ.

La traversée de la mer intervient ultérieurement.

Elle appartient à une nouvelle étape du récit.

7.21. La mémoire de l’Exode dans les autres livres bibliques

Résumé du paragraphe : Plusieurs livres de l’Ancien et du Nouveau Testament rappellent les jugements d’Égypte et la délivrance d’Israël, montrant l’importance durable de ces événements dans la mémoire biblique.

Le récit des plaies n’est pas limité au livre de l’Exode.

Psaume 78.43-51 rappelle plusieurs jugements accomplis en Égypte.

Psaume 105.26-36 présente également une rétrospective des plaies.

Ces passages ne reproduisent pas nécessairement l’ordre complet d’Exode 7-12.

Ils sélectionnent certains événements dans une perspective poétique et théologique.

Néhémie 9.9-11 rappelle la délivrance d’Israël et l’intervention divine contre les Égyptiens.

Actes des apôtres 7.17-36 évoque la mission de Moïse et la sortie d’Égypte.

Hébreux 11.27-29 rappelle la foi de Moïse, la célébration de la Pâque et la traversée de la mer.

Ces références montrent que l’Exode occupe une place centrale dans l’ensemble du témoignage biblique.

La délivrance d’Égypte devient un modèle de l’intervention salvatrice de Dieu.

7.22. Conclusion générale : historicité, prudence documentaire et fidélité au témoignage biblique

Résumé du paragraphe : L’étude historique des dix plaies permet de mieux comprendre leur contexte égyptien, mais les sources actuellement disponibles ne permettent pas d’en établir une confirmation archéologique directe et complète.

Les dix plaies d’Égypte constituent l’un des récits fondateurs de l’histoire biblique d’Israël.

Elles sont présentées comme des événements réels, accomplis dans le contexte de la confrontation entre Moïse et le pharaon.

Plusieurs éléments du récit correspondent à des réalités connues de l’Égypte ancienne.

Le Nil occupait une place fondamentale dans l’économie.

Les populations sémitiques étaient présentes dans le pays à différentes périodes.

Les travaux de construction et la fabrication de briques appartenaient aux pratiques égyptiennes.

Les cultes religieux associaient les forces naturelles, les animaux et la royauté à différentes divinités.

Ces données fournissent un contexte historique cohérent.

Cependant, elles ne constituent pas une démonstration directe de l’ensemble des dix plaies.

Le nom du pharaon demeure inconnu.

La date exacte de l’Exode reste discutée.

Les documents égyptiens actuellement identifiés ne rapportent pas explicitement la succession des dix jugements.

Les rapprochements proposés avec le papyrus d’Ipou-Our ou avec certains phénomènes naturels ne permettent pas de résoudre définitivement ces questions.

Une étude rigoureuse doit donc reconnaître les limites de la documentation.

Cette prudence n’impose pas de rejeter l’historicité du récit biblique.

Elle permet de distinguer la confiance accordée au témoignage de l’Écriture des confirmations indépendantes disponibles.

Dans la perspective canonique, les dix plaies manifestent la souveraineté de l’Éternel sur l’Égypte et conduisent à la délivrance d’Israël.

Elles révèlent également la fidélité de Dieu à ses promesses.

Ainsi, l’étude historique éclaire le contexte des dix plaies, tandis que le témoignage biblique en présente la signification fondamentale : Dieu intervient dans l’histoire pour juger l’oppression et délivrer son peuple.

LEXIQUE

Le pays de Canaan — Le pays de Canaan, correspondant à l'actuel Israël, Palestine, Liban et parties de Jordanie et Syrie, est décrit comme 'le plus beau de tous les pays' dans la Bible. Peuplé par les Cananéens, Amorites, Hittites et Philistins, il constitue la terre promise au peuple hébreu. Deux étapes séparées de 470 ans marquent sa conquête : l'arrivée d'Abraham, puis la conquête de Josué après la captivité en Égypte et l'errance au désert.
INF011 · https://schilo.org/inf011-le-pays-de-canaan/

Le Pentateuque — Le Pentateuque, composé des cinq premiers livres bibliques, est essentiel pour les traditions juives et chrétiennes. Il raconte la création, la libération des Hébreux avec Moïse, et contient lois et récits fondateurs.
INF032 · https://schilo.org/inf032-le-pentateuque/

Les Samaritains — Les Samaritains étaient une communauté religieuse et ethnique distincte vivant en Samarie, une région située entre la Galilée et la Judée. Leur relation avec les Juifs au temps de Jésus était complexe et souvent marquée par des tensions.
INF107 · https://schilo.org/inf107-les-samaritains/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX229 - Les dix plaies d’Égypte : les avertissements divins, l’endurcissement du pharaon et la patience de Dieu https://schilo.org/anx229-les-dix-plaies-degypte-les-avertissements-divins-lendurcissement-du-pharaon-et-la-patience-de-dieu/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX231 - Les dix plaies d’Égypte dans l’ensemble de la Bible : mémoire de l’Exode, jugements divins et accomplissement eschatologique https://schilo.org/anx231-les-dix-plaies-degypte-dans-lensemble-de-la-bible-memoire-de-lexode-jugements-divins-et-accomplissement-eschatologique/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx230-les-dix-plaies-degypte-historicite-du-recit-temoignages-egyptiens-et-limites-des-recherches-archeologiques/, exportée le 10/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.